

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL131

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 10

A l'alinéa 16, supprimer la référence : « du deuxième alinéa de l'article L. 213-10 et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.